

COLLECTIF DU 22 JUILLET 2020 Chez Sophie

Présents : Agathe, Hélène, Fran, Olivier, Murielle, Serge, Sophie, Mady.
Jacky assiste à la réunion.

Ordre du jour :

Enseigne pour l'Alternateur : Olivier a peint une enseigne à fixer sur la vitrine principale. Bravo !!!

Frigo derrière la caisse: Serge n'est pas sûr qu'il soit hors service car en 20 mn il descend à 9 degrés pour remonter à 11 la journée suivante. Il peut manquer de gaz mais Serge ne sait pas faire. Sophie va demander à une connaissance.

Drive : Il semble que le drive du magasin ne fasse pas le même travail que les drives utilisés par les membres de la commission stocks-achats. Un test sera effectué demain jeudi 23 sur le drive de l'Alternateur. Fran envoie le lien qu'elle a sur son ordinateur à la boîte contacts de l'Alternateur.

Nouvelles mesures sanitaires : Le masque est maintenant obligatoire dans l'Alternateur sous peine d'amende. Donc les bénévoles qui interviennent au magasin doivent porter le masque ainsi que Sylvia. Hélène nous procurera des masques demain 23 juillet pour le magasin.

Evocation du cas d'Elona : Apparemment elle n' a pas compris les nouvelles dispositions prises suite à l'adhésion de l'Alternateur à l'association SESAME. Serge se charge de contacter Catherine Faure pour éclaircir la situation.

Table pliante : Serge cherche à qui appartient une table semblable à celle qui se trouve actuellement dans le lieu convivial (il demandera à Sandra). Pour le moment Serge la garde chez lui.

Caddy : Il faudrait que toutes les remarques y soient consignées avec la date et la signature de l'écrivain. Une colonne sera réservée pour la réponse. Mady en achète un demain. Agathe demande ce que veut dire « commande privée » : ce sont des commandes importantes pour lesquelles un chèque de caution sera demandé qui sera rangé dans une enveloppe gardée dans le coffre.

Produits dans le magasin : Fran voudrait savoir si d'autres produits que le Tout Net ne se vendent pas dans le magasin. La commission stocks-achats y veille mais cela peut être possible.

Distributeurs des vinaigres : Il faut contacter le vendeur et lui parler du problème des robinets qui forcent pour les ouvrir. Il faut voir avec Christine Chalut qui avait fait la commande.

Liste des adhérents : Hélène contacte Astrid qui devait établir une liste complète des adhérents et des bénévoles.

Produits frais : Moins de yaourts et de fromage blanc de chèvre seront commandés pendant l'été.

Les fromages frais de brebis sont chers donc ils se vendent moins que les petits chèvres affinés qui sont moins chers.

Avenir : Chaque membre du collectif voudrait que des adhérents ou bénévoles plus nombreux assistent au collectif afin d'avoir plus de retours quant aux ressentis de ceux qui interviennent à l'Alternateur. Pour l'organisation du magasin, ils pensent aussi que les actions de chacun doivent être plus discutées et réfléchies en commun et que l'information soit passée.

Jacky demande qu'on réfléchisse à comment créer un groupe d'adhérents et de bénévoles plus soudé. Une publication papier où chacun pourra écrire librement pourrait améliorer la communication. Un comité de rédaction devra être créé. Une réunion de démarrage sera programmée. La commission bénévole va envoyer un avis à tous les adhérents pour faire appel aux personnes intéressées. L'adresse mail de la commission communication pourra être utilisée : Jacky verra Marion.

Sophie:

Peter demande pourquoi nous ne sommes pas référencés dans Transiscoop. Le collectif lui demande de s'en charger.

Agathe : Livraisons déposées à l'Alternateur: il faudrait que le destinataire vienne chercher dans la journée les produits livrés.

Containers de vin gonflés : Olivier se charge de les photographier, de les vider et de les mettre dans le creux de la main de Guillaume.

Indemnités kilométriques : Un imprimé sera mis à la disposition des bénévoles intéressés.

Décision du collectif prise par mail : Le collectif peut prendre entre les réunions une décision sur point ne nécessitant pas une réunion.

**Prochaine réunion du collectif le mercredi 19 août à 18 heures
chez Murielle et Jacky.**